

1.

Débitrice: **DPM SA**, rue St-Pierre 18, 1700 **Fribourg**
2.

Déclaration de faillite: 31.03.2003
3.

Suspension de faillite: 12.05.2003
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.06.2003
5.

Avance de frais: CHF 5'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
6.

Remarques: achat, vente, représentation et courtage de tous produits semifinis et finis, de licence et de marque, de même que leur exploitation, l'assistance administrative, commerciale et financière, la prise de participations dans tous les domaines et sous quelque forme que ce soit.

Office cantonal des faillites Fribourg

1701 Fribourg

(01000942)